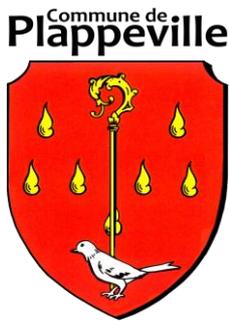


Le 18 janvier 2022



Le Conseil Municipal se réunira dans la salle du conseil, sous la présidence du Maire, Monsieur Daniel DEFAUX, le **mardi 25 janvier 2022 à 20h30.**

### ORDRE DU JOUR

- POINT 01 : Ouverture de la séance : constatation du quorum et désignation du secrétaire de séance.  
Rapporteur : Le Maire
- POINT 02 : Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2021.  
Rapporteur : Le Maire
- POINT 03 : Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations.  
Rapporteur : Le Maire
- POINT 04 : Adhésion à la Fondation du Patrimoine.  
Rapporteur : Anne FLUCKLINGER
- POINT 05 : Convention communale de coordination de la police municipale pluricommunale de Woippy et les forces de sécurité de l'Etat.  
Rapporteur : Emmanuel PAUL
- POINT 06 : Attribution d'une aide financière à l'association Prévention Routière (Comité de Moselle).  
Rapporteur : Carole RENARD
- POINT 07 : Renouvellement de l'adhésion à l'association des Maires Ruraux de Moselle  
Rapporteur : Le Maire
- POINT 08 : Renouvellement de l'adhésion à la Fédération Départementale des Maires et des Présidents d'EPCI de la Moselle.  
Rapporteur : Le Maire
- POINT 09 : Convention de gestion relative au petit entretien de la voirie (voies communales).  
Rapporteur : Le Maire
- POINT 10 : Transfert de propriété des ouvrages publics communaux concourant à la défense extérieure contre l'incendie.  
Rapporteur : Raymond ILLY
- POINT 11 : Transfert de propriété des biens communaux liés à la compétence « Distribution d'Energie » à Metz Métropole.  
Rapporteur : Didier DENIZOT

DIVERS et communication